

## **ALDE Flash info**

### **Compte rendu n°5 de la Commission PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt)**

#### **Etat d'avancement du Projet PPRIF de la Mairie de La Gaude**

##### **- Avant Propos du Directeur de l'ALDE -**

###### **Rappel de l'Objectif de la commission :**

*La commission PPRIF a été créée à la demande du Directeur de l'ALDE, Pierre Iaich, afin d'étudier chaque partie du Domaine pour en élaborer le risque incendie, préparer les dossiers à transmettre à la Mairie pour ses contacts avec les autorités de l'état (SDIS (pompiers) et la DDAF notamment).*

*Cette commission est composée uniquement de co-lotis du Domaine de l'Etoile étant en zone rouge ou non, et non participants au bureau de l'ALDE afin de ne pas mélanger les objectifs de gestion d'une part et de protection d'autre part.*

*Seul Pierre Iaich, Directeur de l'ALDE participe à cette commission afin de recentrer le débat sur les questions budgétaires et prise de décisions sur les investissements à engranger tels que Plan de Gestion de nos forêts, Plan de coupe d'arbres découlant de ce plan et toutes autres dépenses actuelles ou futures ressortissant de la gestion de l'ALDE.*

*BUT : La commission a pour but de travailler à fond les dossiers d'argumentation afin de refaire passer en bleu les habitations ayant été classées en zone rouge.*

*En dernier ressort, pour les maisons qui ne repasseraient pas en zone bleu, proposer tant à la Mairie qu'à l'ALDE des solutions pour une meilleure prévention du risque incendie et pour la protection.*

##### **- Compte Rendu de la commission -**

Depuis notre dernière AG de l'ALDE le 22 Mars 2007 et la remise du projet global PPRIF à la Mairie de La Gaude nous sommes restés vigilants sur le bon déroulement du Plan PPRIF de la Gaude et en particulier sur la prise en compte et la réalisation du plan pour les secteurs du Domaine de L'étoile. Bien que n'étant plus maîtres de ce plan nous avons maintenu le contact et une participation active pour garder le cap et faire respecter les échéances.

##### **Le Domaine de L'Etoile couvre 3 des 13 secteurs de La Gaude**

- **Secteur 10 : Sud (5ha) => au sud du Domaine, en limite de Cagnes sur Mer**
- **Secteur 11 : Alpha du Centaure (3,4ha) => Allée Alpha du Centaure**
- **Secteur 12 : Les pendillons (1,3ha) => Allée Alpha du Centaure prolongée**

### **Réunion du 23 Mars 2007 avec le SDIS et la DDAF**

Participants : SDIS (Cdt Blancardi), DDAF (Mrs Sutter et Pellegrin), Le maire P.Tanguy, son chef de projet S.Baravex, sa Secrétaire, le support des consultants (Mr Serra et MTDA) et la participation de L'ALDE (P.Iaich et J.Balissat)

Les 3 secteurs de L'ALDE avaient été revus à titre d'exemple (Fiches et topologie) pour vérifier la validité du plan, s'assurer que nous étions dans la bonne direction et obtenir les premières observations et recommandations de la DDAF et du SDIS avant de soumettre officiellement l'ensemble du PPRIF pour les 13 secteurs aux instances de l'Etat.

Le projet PPRIF (13 secteurs initiaux) a été envoyé le **2 Avril 2007** pour analyse SDIS/DDAF/ONF

### **Réunion interne du 3 Avril 2007**

Participants: JL.Raffin/P.Iaich/J.Balissat

Discuter de l'état d'avancement du projet avec JL.Raffin le représentant de la Mairie

### **Réunion du 29 Mai 2007 avec Mr le Maire**

Participants : P.Tanguy/JP.Alphonsi/S.Baravex/R.Garcia/JL.Raffin/P.Iaich/J.Balissat

Discuter le plan d'actions et obtenir le statut et les échéances des étapes clefs du projet d'ensemble et spécifiques aux secteurs du Domaine de l'Etoile

### **Réunion de Commission PPRIF du domaine le 14 Juin 2007**

Communiquer l'état d'avancement du plan PPRIF de la mairie et préparer le nouveau PPRIF Flash info. Faire le point sur le débroussaillage et le plan de gestion de la Forêt (court/moyen terme), Suivi des actions de reconstruction en Zone Rouge.

## ***SITUATION et PLAN D' ACTIONS du PPRIF de La Gaude***

**Retour SDIS/DDAF/ONF prévu fin Mai 2007 (Réponse officielle pour chaque Secteur) Nouvelle réunion SDIS/DDAF/ONF en Mairie planifiée en Juillet 2007 à l'initiative du Maire.**

**Objectifs:** Revoir en détail les conclusions et recommandations, présenter les éléments complémentaires et l'avancement réalisé sur chacun des secteurs et discuter les nouveaux zonages. Visite sur site des secteurs critiques.

Présentation et discussion sur la révision du Zonage en bout de l'Allée Cavalière et chemin de Pégase. Visite sur site si nécessaire.

**Le plan suivant est une projection des étapes à venir du plan PPRIF de La Gaude Ce plan sera ajusté et documenté par la Mairie après la réunion de Juin avec les instances de l'Etat.**

Les nouvelles demandes et les autres Zones non couvertes par les 13 secteurs feront l'objet de création de dossiers par la mairie qui devront être complets fin Août 2007.

Ces dossiers seront soumis officiellement début Septembre 2007 ainsi que les modifications et mise à jour des dossiers sur les 13 secteurs.

Retour SDIS/DDAF/ONF prévu fin Octobre 2007.

Novembre/Décembre 2007 Finalisation du PPRIF de la Gaude intégrant l'ensemble des réponses et commentaires des instances et les derniers éléments de la mairie pour obtenir le déclassement optimum des Zones rouges.

Si nous ajoutons les 3 mois de Process en Préfecture pour mettre à jour le PPRIF de La Gaude, nous pouvons espérer recevoir un nouveau PPRIF fin Mars 2008

**Note 1 :** Il n'y aura pas de nouveau PPRIF avant l'enquête publique. Plus aucune révision possible avant, selon les dires de M. Pellegrin (DDAF)

**Note 2:** Lors des prochaines réunions avec la Mairie et les instances d'Etat, nous souhaitons discuter du calendrier ci-dessus et des approches possibles pour clôre l'exercice avant la fin de l'année 2007 et obtenir une promesse de mise à jour du Plan de Zonage. Le PLU dépendant du PPRIF doit être bouclé en fin d'année 2007 avec enquête publique en Dec07/Jan08.

## ***Etat d'avancement sur les Secteurs de L'ALDE :***

### **Secteur 10 Sud 5ha**

Une piste DFCI de 400m est approuvée et sera financée par la Mairie. Nous attendons l'accord de la Mairie de Cagnes, cette piste devant déborder sur cette commune sur 80m environ. Un accord de principe a été confirmé le 29 Mai 2007 par le Maire de Cagnes au Maire de La Gaude. (Appel téléphonique P.Tanguy/L.Négre).

La piste sera réalisée sur les terrains de L'ALDE et de la commune de Cagnes sur Mer mais pas sur des terrains privés.

La Mairie de La Gaude (S.Baravex) établira une convention entre la Mairie et L'ALDE afin que la Mairie puisse faire ces travaux et utiliser ensuite cette piste à des fins de protection uniquement.

Plan topologique transmis le 9 Mai 2007 à la Mairie de Cagnes sur Mer et à l'étude aux services d'urbanisme le 25 Mai 2007.

La Création du dossier d'appel D'offre et la maîtrise d'œuvre a été confié à la CETEP, M.Serra.

Les documents nécessaires aux appels d'offre seront déposés par le BE à la mairie, le 9 Juillet 2007

Ensuite, prévoir 1 semaine pour lancer les appels d'offres => 16 Juillet 2007

Puis délai laissé aux entreprises pour répondre: 4 semaines => 16 Août 2007

Enfin, lancement des travaux en fonction du planning de l'entreprise choisie.

On peut espérer le début des travaux avant la fin 2007.

## **Secteur 11 Alpha du Centaure 3,4ha**

Le plan de zonage sera réalisé en cohérence avec les autres propriétés et secteurs et en fonction de la résolution du secteur 12.

## **Secteur 12 Les pendillons 1,3ha : prolongement Alpha du Centaure**

Problématique de la zone rouge au bout d'Alpha du Centaure

Option1: Aire de retournement et utilisation de la voie d'entretien des canalisations 1,2km pour boucler par la station d'épuration. Cette option ne semble pas satisfaire le SSDIF car cette voie très longue n'est pas en zone urbaine mais en zone verte. De plus la traversée de cette piste à travers bois risque de se transformer en piège se refermant sur les pompiers. => solution abandonnée.

Option2 : Aire de retournement et Piste de 200m (ou voie d'accès) à créer entre Alpha du Centaure et Av Marcel Pagnol . La piste est parfaitement réalisable.

Une réunion a été organisée par JL Raffin en Mairie le 12 Juin 2007 pour discuter de l'option 2 (Piste DFCI ou voie d'accès) avec les propriétaires de maisons construites et les propriétaires des terrains Salort, Pologno et Petit . Un accord de principe a été obtenu, JL.Raffin préparera un avant-projet du tracé qui sera discuté avec le SSDIS et la DDAF.

## **"Allée Cavalière / Chemin de Pegase"**

Demande formalisée le 27 Mars 2007.

- Propriétés Artero
- Terrain de Mme Hedou-Ghione (face Pagnol), qui n'a pas été pris en compte
- Terrain de M.Felix.

JL.Raffin fournira les détails du comment ce secteur sera traité par la mairie pour discussion avec le SDIS/DDAF/ONF en Juin 2007

## **Plan de Gestion de la Forêt**

Parties Privées de l'ALDE + Parties privatives actuellement en zone rouge: Plan soumis en Janvier 2007, plan approuvé en Avril 2007 par les autorités compétentes. Le plan d'exécution détaillé pour les parties privées et communes est en cours, il sera publié par André Douris (responsable de la Gestion des forêts au sein du bureau de l'ALDE) en Septembre/Octobre 2007.

Certains travaux ont pu démarrer dans l'urgence avant l'Eté 2007 ; c'est le cas en l'occurrence du déboisement partiel de la piste cavalière reliant le parking de l'école au Masque de Fer. Cette piste comportait un « toit végétal » qui a été très aéré sur la demande du SSDIS.

Parties de la Commune : Objectif d'utiliser notre plan Privé et de le soumettre au Maire pour l'utiliser comme base et l'inclure dans le PCF de la commune.

## **Reconstruction Zone Rouge**

Rappel : Toute reconstruction de maison est interdite suite à la destruction complète due à un incendie de forêt.

C'est cette décision, qui nous paraît aberrante, que nous essayons de faire annuler par la voie législative.

Suite aux interventions d'André Douris depuis Août 2006, Lionel Lucas notre Député et VP du Conseil Général a pris en charge ce dossier. Dans un premier temps il a reçu une réponse négative le 25 Octobre 2006 de Claude Serra, sous-Préfet des AM. Le 22 Novembre 2006 il a saisi le Ministre Christian Estrosi pour préparer une question écrite. Depuis les Elections 2007, ce dossier a été réactivé, un argumentaire complémentaire a été transmis à L.Lucas qui par son engagement à nos côtés continuera à faire avancer ce projet et maintenir son équité.

## **Debroussaillage**

Pour assurer la protection de nos biens et en conformité avec la loi, l'ensemble des terrains auraient dû être débroussaillé à fin Juin 2007.

Nous constatons que certains co-lotis sont retardataires malgré nos relances (Flash info – Cpte rendus PPRIF des 1/08/2006, 31/08/2006, 30/11/2006), recommandations du Maire le 6/12/2006 et notre Assemblée Générale du 22/03/2007.

En ces périodes à hauts risques concernant les feux de forêt, nous devons impérativement réduire les risques et facteurs aggravants. Nous comptons sur votre compréhension pour vous protéger et protéger vos voisins en vous mettant en conformité.

### **Règles à respecter :**

- Débroussaillage complet de votre terrain (100% de sa surface)
- Elagage à 1,50 M des arbres ou au tiers des petits arbres
- Elagage de toutes les branches mortes
- Coupe d'arbres uniquement en relation avec l'ALDE afin de respecter les règles de coupes, pour les propriétaires rentrant dans la Gestion des forêts, et sur demande d'autorisation à la Mairie pour les autres.
- Haies limitées en hauteur à 2,50 Mètres
- Remplacer toutes les haies de la famille des cyprès ou tout au moins les remplacer par une autre végétation à chaque fois qu'un d'entre eux meurt.
- Pas de branches d'arbre à moins de 3 mètres des maisons en zone bleue et à moins de 10 mètres des maisons en zone rouge.

Toutes vos remarques sont à remonter à Joël Balissat, Président de la commission PPRIF pour le Domaine de l'Etoile, qui les centralisera et coordonnera les actions à mener.

[Att.balissat@wanadoo.fr](mailto:Att.balissat@wanadoo.fr)